

DEMANDE DE PRÊT MOBILITE

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez un « prêt mobilité », veuillez nous retourner votre demande complétée, signée et accompagnée :

- du devis ou de la facture des frais concernés,
- des pièces justificatives listées ci-après, ainsi que l'attestation vendeur de cessation d'un véhicule (pour un prêt acquisition).
- un courrier justifiant votre projet et les raisons de votre demande.

N° allocataire : QF Cnaf :

Nom de l'allocataire : Prénom :

Nom du conjoint : Prénom :

Situation de famille :

Adresse complète :
.....

N° de téléphone : Adresse e-mail :

Nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales (cf. p 4 du RIAS) : dont enfants en résidence alternée bénéficiaires d'un partage des allocations familiales (AF).

Grossesse en cours OUI NON

Enfant(s) de moins de 3 ans OUI NON

Faites-vous l'objet d'une mesure de tutelle ? OUI NON
Si oui, joindre l'accord écrit du tuteur

Avez-vous déposé un dossier de surendettement ? OUI NON
Si oui, il vous appartient de demander l'accord auprès de la Banque de France via le formulaire ci-inclus en y joignant les contrats de prêt. Il conviendra de nous renvoyer l'ensemble de ces documents suite à réception de la décision.

Avez-vous un prêt de la même nature ? OUI NON

PRET SOLLICITE, MONTANT ET MODALITES DE REMBOURSEMENT

	Montant du prêt	Modalités de remboursement (50 mensualités maximum - ne peut être inférieur à 25 €)
Prêt acquisition 4 roues (plafond 3 000€) Ou
Prêt acquisition 4 roues (majoration 3 500 € pour enfant moins de 3 ans) Ou
Prêt acquisition 2 roues (plafond 1 200€) Ou
Prêt réparations/entretien auto (plafond 840€ mobilisable en 3 demandes par an – Cf RIAS)

Nous soussignés, certifions sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande sont exacts, complets et sincères.

Fait à le...../...../20.....

Signature de l'allocataire

*1 exemplaire à numériser dans la corbeille AS/AFI

SP/Pf-8 2 Demande de prêt mobilité/transport

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de la caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche



Siège social
56 bd Maréchal Leclerc
07207 AUBENAS Cedex

N° Tél unique

3230 Service gratuit + prix appel



Pièces justificatives à fournir

Pour l'acquisition

- la copie du permis de conduire auto ou moto de l'allocataire demandeur du prêt, à défaut, le certificat d'examen au permis de conduire.
- La copie du BSR pour les personnes nées après le 1er janvier 1988 ou permis AM pour les quadricycles légers de type scooter 2 roues de moins de 50 cm3, voiture sans permis, de l'allocataire demandeur du prêt.
- le certificat de non-gage (à rechercher sur internet),
- le contrôle technique datant de moins de 6 mois,
- la carte grise non barrée,
- l'attestation du vendeur, à retrouver avec l'imprimé de demande du prêt sur le caf.fr,
- le RIB/IBAN du particulier vendeur du véhicule ou du garagiste,
- un récépissé de déclaration d'achat, enregistré et délivré par la Préfecture pour les garagistes revendeur de véhicules dont la carte grise est barrée (ce document fait preuve auprès de l'acheteur que le véhicule est la propriété du garagiste),
- une attestation « Autos du cœur » pour les familles qui sollicitent un véhicule auprès de cette association. L'attestation fait foi et permet l'étude du dossier et justifie des pièces suivantes : contrôle technique, certificat de non-gage, carte grise non barrée, attestation du vendeur.
- A la demande du prêt, l'allocataire devra fournir un devis d'assurance auto/moto et une simulation de carte grise à effectuer sur le site « Service public » : simulateur – estimer le coût du certificat d'immatriculation – données – service-public.fr

Pour les LOA (Leasing, location longue durée) : le justificatif du premier loyer.

Pour la réparation et l'entretien

Pour les réparations et/ou l'entretien, les pièces justificatives suivantes doivent être fournies :

- la copie du permis de conduire auto ou moto de l'allocataire demandeur du prêt.
- la copie du BSR pour les personnes nées après le 1er janvier 1988 ou permis AM pour les quadricycles légers de type scooter 2 roues de moins de 50 cm3, voiture sans permis, de l'allocataire demandeur du prêt.
- la facture ou un devis des réparations/ entretien.
- la copie de la carte grise,
- le RIB/IBAN du garagiste ou magasin automobile,
- L'achat de pièces détachées est accepté : fournir le RIB/IBAN du fournisseur si magasin automobile ou une facture acquittée par l'allocataire si achats de pièces sur internet. Les devis seront refusés.

Le versement se fera sur le compte de l'allocataire sur présentation de factures acquittées par celui-ci pour les réparations et/ou l'entretien déjà effectués auprès d'un garage.

*1 exemplaire à numériser dans la corbeille AS/AFI

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de la caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche



Siège social
56 bd Maréchal Leclerc
07207 AUBENAS Cedex

N° Tél unique

3230 Service gratuit
+ prix appel



ATTESTATION DU VENDEUR POUR LA CESSION D'UN VEHICULE

Extrait du Règlement intérieur d'action sociale de la Caf de l'Ardèche

« L'aide sera versée directement au tiers, vendeur du véhicule. La Caisse se réserve le droit de refuser tout prêt aux allocataires qui seraient déjà en possession du véhicule avant l'accord de la Caf.

Le véhicule appartient à la Caf jusqu'à la fin du remboursement. Le vendeur et l'acquéreur s'engagent à laisser effectuer tous les contrôles que la Caf jugera utile. »

Vendeur

Je soussigné(e) :

Adresse :

Tel : Mail :

Atteste vendre le véhicule mentionné ci-dessous, au prix de vente : €

Atteste remettre le véhicule à réception du paiement par la Caf de l'Ardèche :

Acquéreur

Nom – Prénom :

Adresse :

N° allocataire :

Informations véhicule

Type de véhicule (auto / 2 roues)

N° immatriculation du véhicule

Date de 1^{ère} immatriculation du véhicule

Marque

Kilométrage inscrit au compteur du véhicule

Présence du certificat d'immatriculation : Oui Non

- Joindre le certificat de non-gage établi depuis moins de 15 jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule.

- Joindre le contrôle technique de moins de 6 mois au moment de la vente.

Fait à le

Signature du vendeur

Signature de l'acquéreur



Caf
de l'Ardèche

Siège social
56 bd Maréchal Leclerc
07207 AUBENAS Cedex

N° Tél unique

3230 Service gratuit
+ prix appel



*1 exemplaire à numériser dans la corbeille AS/AFI

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de la caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche

